

ACTIVITES SPORTIVES

· ACTIVITES SPORTIVES

Le SUAPS vous propose des activités notées (sous forme de bonus). L'accès à ces activités est également possible pour les étudiant.es non noté.es.

Présentation

L'université Lumière Lyon 2 vous invite et vous encourage à pratiquer une activité physique en vous proposant :

- la pratique d'une activité physique et sportive choisie en tant que bonus dans le parcours de Licence et certains Masters, mais celle-ci ne présente aucun caractère obligatoire (sauf à l'I.E.P. et à l'I.U.T.)
- une palette de près de 40 sports avec différents niveaux et un planning d'horaires très large offrant de nombreuses possibilités de choix
- des lieux de pratique dans l'université ou à proximité

Pré-requis

Il est nécessaire pour chaque étudiant.e d'avoir son emploi du temps disciplinaire avant toute inscription en sport.

Et après ?

Infos générales

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)
- Campus Berges du Rhône (BDR)

Le SUAPS donne la possibilité de pratiquer près de 40 activités sportives dans ses propres locaux et dans d'autres sites situés à l'extérieur sur les communes de BRON, CHASSIEU, MIRIBEL, SAINT-PRIEST, VENISSIEUX, VILLEURBANNE etc.

Public

Public ciblé

Certains sports (escalade, futsal, danse, musculation, tennis...) peuvent être pratiqués en autonomie sous le contrôle d'animateur/trices. Attention : pour la pratique escalade, les débutant.es ne sont pas acceptés.

Responsable(s) de la formation

Contacts SUAPS

Pour plus d'informations [cliquez ici](#)